

Intéressement 2013 : Clermont Ferrand dernier de la classe !

Eh oui, nous sommes les derniers. Avec 1,3% sur 3% possibles, ce sont les salariés de Clermont Ferrand qui viennent de percevoir **le plus faible taux d'intéressement de tous les établissements de la MFPM !**

L'entreprise ne peut pas cette fois-ci se retrancher comme en 2012 derrière le refus d'une des OS signataires de négocier un avenant.

Renégociation il y a eu en mars 2013, mais dans un cadre tellement contraint par les négociateurs de l'entreprise que les adaptations à la marge que nous avons obtenues n'ont pas eu d'effet notable.

Souvenons-nous que le niveau versé en 2013 au titre de l'exercice 2012 était déjà très mauvais : 1,26% sur 3% possibles. Et très moyen l'année précédente : 1,63%

Sur les 3 ans de la durée d'application de l'accord, Clermont Ferrand est également le dernier de la classe avec une moyenne de 1,40% par an. La moyenne des autres établissements de la MFPM est à 2%. **Soit un écart moyen annuel de 0,6%, ce qui est ENORME !**

Les négociateurs de l'entreprise ont été intransigeants et fermés à toutes les propositions ou remarques de bon sens qui leur ont été faites.

Voici 3 exemples emblématiques :

- La **perte matière sur GRV** : alors que l'historique montrait que l'objectif PA n'avait jamais été atteint depuis 10 ans, les négociateurs ont **imposé** de prendre comme cible à atteindre ... l'objectif PA sur 2011, 2012, 2013. Résultat : **zéro en 3 ans sur 0,25% possible!**
Les négociateurs ont également refusé de lier les objectifs de perte matière dans les autres entités aux volumes de production. Chaque salarié ayant travaillé dans l'industrie sait que c'est incontournable pour prendre un engagement réaliste. Refus obstiné des négociateurs de l'entreprise. Résultat : **0,3% en 3 ans sur 0,9% possible !**
- Le critère **photocopies** : s'agissant d'un nouveau critère demandé par l'entreprise, nous avons posé 2 questions pour négocier des niveaux à atteindre dans une logique SMART : quel historique de consommation sur 3 ans ? quel plan d'action pour promouvoir le progrès demandé ? Nous avons eu une réponse unique et définitive: « **faites-nous confiance** ». Résultat : **0,15% en 3 ans sur 0,9% possible!** Malgré que les actions réalisées et l'engagement des salariés aient permis de réaliser des progrès notables : on est quand même passé de 27 millions de photocopies couleur à moins de 4 entre 2010 et 2013.

Compte tenu de l'impact de l'attitude des négociateurs de l'entreprise sur la rémunération des salariés clermontois, nous tenons en leur nom à féliciter les négociateurs de l'entreprise pour leur zèle à imposer des critères qui ont permis de faire des progrès et des économies tout en redistribuant le moins possible d'argent aux salariés.

Cette attitude a constitué un **dévoisement de l'esprit de l'intéressement** : un engagement des salariés sur quelques cibles spécifiques qui apporte un progrès à l'entreprise ou lui permet de réaliser des économies, en échange du versement d'un complément de salaire.

Terminons sur une note plus positive: la renégociation de l'accord d'intéressement Clermont Ferrand pour la période 2014-2016 a eu lieu en mars 2014. Elle s'est déroulée dans un **cadre moins fermé** qu'au cours de l'exercice précédent. Si certains critères ont été imposés (l'absentéisme), il y a eu **une certaine marge de manœuvre pour négocier les niveaux à atteindre**. Nous suivrons avec attention l'avancement des critères pour corriger si besoin ce qui peut l'être en cours d'année ou négocier un avenant pour les années suivantes.